

## BULLETIN MUNICIPAL

« L'Echo d'Etalans »

N° 27

La Vie et les activités de la commune

Etalans sur le net : <http://www.etalans.com>

### ETAT CIVIL

#### MARIAGES

1<sup>er</sup> Septembre 2001 : Régis DONEY et Nadine GIRARDET à Nods

#### REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 05 OCTOBRE 2001

Tous les membres sont présents.

##### **Retour de certificat d'urbanisme**

VIENNET Robert : accepté, faire une demande d'autorisation de lotir.

##### **Retour de permis de construire :**

-RAYMOND Yves : La chambre d'agriculture demande à ce que la maison soit décalée afin d'être distante de 50 m des bâtiments d'exploitation (y compris grenier) de la ferme classée la plus proche.

TROUILLOT Gilbert : Refus de la DDE sur avis de la DDA : la distance des 50 m de la ferme classée la plus proche n'est pas respectée (grenier de stockage agricole).

SCI du Lavoir : modification de permis de construire concernant la toiture des garages en bac acier : accepté, couleur gris anthracite.

##### **Retour de demande de travaux**

SCI ASTER (Docteurs Bouveresse et Loriol) : pose d'une fenêtre dans une pièce borgne et ajout d'un escalier et d'une porte pour accéder au logement privé : accepté.

##### **Demande de renouvellement de certificat d'urbanisme**

BORELLA Robert, rue de la Pissière : Avis favorable, attention particulière sur la distance à respecter de 50 m de la ferme de la ferme classée (réserve déjà mentionnée sur le CU d'origine).

GREUILLET Régis, parcelle de Mr VIENNET Robert, rue des Appebois : Avis favorable, toute extension de réseau en domaine public à sa charge (respect des règles de l'art).

##### **Demande de certificat d'urbanisme**

-SCHMITT Fabrice, parcelle de Mr JEANNERET Jean-Pierre, rue des Prés : Avis favorable, toute extension de réseau en domaine public à sa charge (respect des règles de l'art).

##### **Demande de permis de construire**

ROUSSEL Bernard EARL à Croix de Pierre : ajout d'un bâtiment d'élevage de 800 m<sup>2</sup> : Avis favorable. Remarque sécurité incendie : le commission lui conseille d'installer un tuyau, diamètre 100 mm, équipé d'un raccord pompier accessible sans danger en cas d'incendie, sur réserve d'eau contenant un volume mini

##### **Demande de travaux**

VIENNET Pascal, 7 rue des Lilas : pose d'un vélux : Avis favorable.

RAVIAT Frédéric, 4 rue du Gros Tilleul : Création d'une piscine enterrée de 21 m<sup>2</sup> : Avis favorable



#### **Divers**

La SNCF envisage de vendre un terrain d'environ 68 ares aux Ets VIEILLE, Mr TOURNIER n'étant plus intéressé.

Un budget de 10.000 F est voté pour les illuminations de Noël.

Un devis des Ets Cucherousset est accepté pour : Salle informatique école (évier, plaques, chauffe-eau etc...) Cure (cuve à fuel, salle de bain).

Travaux à prévoir à la cure : une fenêtre et papier peint à changer dans une pièce.

Une demande de subvention est formulée pour un déssableur.

Une demande de subvention est acceptée pour la bibliothèque (informatique).

La commune prendra à sa charge l'assurance et la carte grise pour le véhicule acheté par les pompiers.

Démission de Mr ADENOT, chef de corps du CPI d'Etalans ; une réunion avec les pompiers aura lieu le 11/10 à 20 h30.

Le contrat de Mr CASSARD René (CEC) sera renouvelé pour un an.

Mme GRAND Nadine est nommée pour l'atelier intercommunal de musique.

Pour le passage aux 35 heures des employés communaux, un comité de pilotage est créé et se compose ainsi de 7 personnes (Mrs THIEBAUD, CUCHE, COLIN, REGAZZONI, ROUSSEL, POURCELOT et PATER).

##### **Retour de courrier de la préfecture :**

Etonnée du refus du permis construire de Mr TROUILLOT (maison située à plus de 50 m de la partie exploitation de la ferme classée la plus proche), la commune avait écrit au Préfet. La réponse de la préfecture est qu'il faut prendre en compte le grenier situé au dessus de la partie habitation de cette

Une première réunion aura lieu le 15/10 à 20 h.

Une vente de bois (perchis de sapins et un lot de bois de chauffage) aura lieu le 08/10 à 20 h 30 en mairie avec l'ONF.

Quatre bornes à verre de récupération seront installées dans quatre endroits. Ces bornes ont un volume de 4m3 chacune et seront vidées toutes les 3 semaines. La benne des déchets verts est ouverte uniquement le samedi de 14 h à 18 h Le centre de tri de Valdahon est ouvert tous les jours. Un courrier sera envoyé à la population pour un rappel des règles élémentaires du tri. Mieux le tri sera fait, plus le coût en sera réduit.

Monsieur Jean-Marie COLIN ira en réunion en préfecture le 10/10 à 14 h pour le service incendie.

La commission « embellissement » va acheter quelques arbustes (rosiers, plantes).

AFR : le centre de loisirs fonctionne bien. Bilan : 113 élèves à la danse, 40 élèves à la musique.

Le prix du terrain du lotissement (1<sup>ère</sup> tranche de 12 parcelles) « Sous Oupans » est fixé à 23 € (= 150,87 F) HT le m<sup>2</sup>.

A partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2002, le prix du m<sup>2</sup> des aisances sera également de 23 €HT le m<sup>2</sup>.

Prochaine réunion de conseil municipal, le 26/10/2001.

La séance est levée à 1 heure. même ferme, par conséquent les 50 m ne sont plus respectés.



SCI ASTER (Docteurs BOUVERESSE / LORIOD), 19 rue du Champs de Foire : Pose d'une fenêtre dans une pièce borgne et ajout d'un escalier et d'une porte pour accéder au logement privé : accepté.

**Demande de renouvellement CU :**

Mr BORELLA, rue de la Pissoire : Avis favorable, attention particulière sur la distance à respecter de 50 m de la ferme classée (réserve déjà mentionnée sur le CU d'origine).

GREUILLET Régis, parcelle de Mr VIENNET Robert rue des Appebois : Avis favorable, tout extension de réseaux en domaine public à sa charge (respect des règles de l'art).

**Demande de CU :**

SCHMITT Fabrice, parcelle de Mr JEANNERET, 14 rue des Prés : Avis favorable, tout extension de réseaux en domaine public à sa charge (respect des règles de l'art), Attention aux inondations. Installation de la boîte aux lettres en limite de domaine public ouvert à la circulation. Déneigement à ses frais.

**Demande de Permis de construire :**

ROUSSEL Bernard EARL à Croix de pierre : Ajout d'un bâtiment d'élevage de 872 m²: Avis favorable.

Demande d'abattage de deux arbres :

**C'est l'automne !**

Et la cueillette va bon train mais que sont vraiment les champignons ?

Ces organismes eucaryotes apparentés aux végétaux, mais qui s'en distinguent, en particulier, par leur mode de nutrition non photosynthétique. Les champignons constituent un règne. Les champignons ont des formes de vie très variées. Les plus simples sont unicellulaires, mais la plupart sont pluricellulaires. Ils se nourrissent des matières organiques de leur environnement en sécrétant des enzymes qui «!digèrent!» les divers composés organiques qui les entourent et les réduisent en petites molécules solubles. Celles-ci diffusent au travers des parois de leurs cellules. Comme les bactéries, beaucoup de champignons sont des organismes saprophytes : ils assurent la décomposition de la matière organique morte, animale et végétale, de déchets de toutes sortes, et participent ainsi activement à la formation de l'humus. Nombreux sont aussi les champignons qui, en s'attaquant à la matière vivante elle-même, sont responsables de maladies plus ou moins graves, appelées mycoses, chez les animaux, dont l'Homme, et chez les végétaux. L'étude des champignons est la mycologie. (A suivre...)

Avis défavorable.

Remarque sécurité incendie : La commission lui conseille d'installer un tuyau D 100 mm équipé d'un raccord pompier accessible sans danger en cas d'incendie, sur réserve d'eau contenant un volume mini.

**Demande de TRAVAUX**

VIENNET Pascal, 7 rue des Lilas : Pose d'un vélux : Avis favorable

RAVIAT Frédérique, 4 rue du Gros Tilleul : Création d'une piscine enterrée de 21 m²: Avis favorable

**DIVERS :**

Faire un courrier à l'entreprise EURO-SERUM avec copie a l'Eise BOUQUEROT pour demander aux chauffeurs de ne pas traverser le village, mais d'emprunter les grands axes par les ronds points. Il restera à traiter le problème des camions supérieurs à 4.5 m de hauteur qui traversent le village.

Un ambulancier recherche à louer un logement type F1 ou F2 sur Etalans  
Sécurité routière : Programmer une visite des endroits dangereux du village (avec commission concernée).

Séance levée à 22 heures 30.

**Précisions / Bac « Déchets Verts »**

Seuls 7 villages de notre Communauté de Communes, dont ETALANS, bénéficient des services de la déchetterie mobile chaque semaine.

A titre exceptionnel, ETALANS a pu bénéficier d'un **accès permanent** à la benne des **déchets verts**.

Cependant, des personnes peu scrupuleuses ont profité de la facilité de déchargement pour se débarrasser de produits indésirables, tels que vélos, pneus, boîtes de conserve, cailloux... L'accès libre a été, par conséquent, limité aux horaires d'ouverture initialement prévus : **le samedi de 14 h. à 18 h.**

Il est dommage que l'incivisme de certains remette en cause les efforts de la communauté.

Leurs actes pénalisent une majorité qui œuvre pour le bien commun. Ces actes seront dorénavant sanctionnés suite à une décision prise lors de la réunion du Conseil municipal du 05.10.2001 (Amende de 50 €).

Par ailleurs, il est bon de rappeler que les employés communaux ont accepté d'assurer une permanence le samedi après-midi et nous pouvons les en remercier. Leur présence est indispensable pour guider les habitants en matière de tri.

Votre compréhension, un sourire seront les bienvenus....

Matériaux	Nature
<b>Métaux non ferreux</b>	Fonte, cuivre, laiton, aluminium, zinc
<b>Pneus</b>	Pneus VL et PL
<b>Huiles</b>	Huiles de vidange : tracteur, PL, VL
<b>Végétaux</b>	Produits d'égavage, tontes de gazon...
<b>Cartons et papiers</b>	Grands emballages, journaux, brochures...
<b>Gravats</b>	Produits de démolition (brique, aggro, béton, terre, pierre...)
<b>Monstres non incinérables</b>	Produits aux dimensions importantes vis-à-vis des trémies d'alimentation du four à ordures ménagères : canapés, sommiers, matelas ... et non incinérables en l'état : télévisions ...
<b>Incinérables</b>	Produits combustibles non valorisables parce qu'amalgamés ou souillés de dimensions compatibles avec les trémies d'alimentation du four d'incinération des ordures ménagères : plastiques, bois souillés.
<b>Toxiques</b>	Piles, médicaments, peintures, solvants, acides, bombes aérosols... des ménages
<b>Ferrailles</b>	Machine à laver, cuisinière, réfrigérateur, vélos, fers plats, bidons et contenants divers

## Aide humanitaire au Kosovo

Un des rédacteur du bulletin municipal, était en mission au Kosovo de décembre 2000 en avril 2011. Le 511<sup>ème</sup> Régiment du Train d'Auxonne à organiser avec l'aide des familles, et des associations, une collecte de vêtements, jouets, et de fournitures scolaires. Aide destinée aux plus démunis des populations du Kosovo (Albanais et Serbes sans aucunes discriminations et avec les soucis du partage équitable, car tous ont souffert de la guerre.)

Notre village par le biais de notre « correspondant » à largement contribuer au succès de cette opération puisque ce ne sont pas moins de 60<sup>m3</sup> de vêtements, jouets et fournitures scolaires qui ont été acheminés à Novo-Selo PC du Bataillon Logistique formé par le 511<sup>ème</sup> Régiment du Train.

Pendant 3 semaines dans des conditions parfois difficiles, sur les routes et chemins, visitant les villages nous avons pu grâce à votre générosité apporter des biens essentiels à une population vivant dans une misère inconnue chez nous.

La rédaction remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé, donné et aidé à la réussite de cette opération.

Nous avons distribué vos dons, directement à la population et nous avons pu apprécier la qualité de ceux-ci. Une exposition de photos sur le Kosovo et sur la distribution des dons sera faite prochainement à l'espace Douge dates et heures vous seront communiquer par le bulletin de novembre.



## L'ALLOCATION PERSONALISEE D'AUTONOMIE

Vendredi 21 septembre, l'ADMR du Doubs a accueilli dans les locaux de l'espace Ménétrier au Valdhaon les responsables de son mouvement, différents représentants d'associations rurales et les élus locaux. Une intervenante de choix en la personne de me Paulette GUINCHARD-KUNSTER secrétaire d'état chargée des personnes âgées est intervenue avec passion et un très grand professionnalisme l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie remplace la PSD (Prestation Spécifique Dépendance) et s'appliquera partout dès le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Le champ d'application de l'APA est très élargi : 130 000 personnes étaient concernées par la PSD. 800 000 pourront bénéficier de l'APA.

L'APA est une réponse à des problèmes de société (personnes âgées dépendantes) L'objectif du dispositif est de reconnaître et soutenir l'investissement des familles auprès des personnes âgées. Différentes actions pourront être financées comme par exemple :

- Temps de présence de l'aide à domicile
- Adaptation de l'habitat (chauffage – sanitaire)
- Groupe de paroles
- Mise en place d'accueils de jour et d'accueils temporaires
- Séjours de vacances. La question financière sera assurée par les conseils généraux et le financement cofinancé par la sécurité sociale et les départements. Le coût total est estimé entre 15 et 17 milliards dont 11 milliards par les départements et 5 milliards par la CSG.

En parallèle, des créations importantes d'emploi sont prévues (20 000 emplois en France dans l'aide à domicile (dont 500 à 800 pour le Doubs) et 300 à 500 MF sont affectés chaque année à la formation du personnel. Mme GUICHARD-KUNSTER a insisté sur l'opportunité de mettre en place un véritable outil de développement économique autour de cette action, avec un engagement et une forte mobilisation de tous les acteurs locaux

dans notre communauté de communes, sur 17 164 habitants, 3604 ont plus de 60 ans, soit 21% de la population. Mme le secrétaire d'état a par ailleurs déclaré que la France est aujourd'hui le pays d'Europe a plus forte prise en charge des anciens par les familles. L'APA s'est organisé autour de cette logique. Pour terminer, une phrase résume bien les convictions et l'enthousiasme de notre secrétaire d'état : « quelle que soit la longueur de la bougie, la flamme est toujours la même »

## L'ADMR

L'association d'Aide à Domicile en milieu Rural (ADMR) du secteur de la Barèche-Etalans œuvre depuis 1982 pour le maintien à domicile des personnes âgées et des familles dans les meilleures conditions de confort, d'hygiène et de sécurité possible.

C'est ainsi que plus de 6000 heures d'intervention ont été réalisées l'année dernière auprès des personnes âgées et près de 100 dans les familles. L'association a salarié 10 personnes (soit 4.12 Equivalents Temps Plein).

L'ADMR gère également l'Association Domicile Services (ADS) qui permet aux populations rurales les plus en difficultés de retrouver une activité salariée par le biais de travaux d'entretien, jardinage, ménage... Soucieuse du confort des personnes aidées, l'association développe des services de qualité : aide aux travaux ménagers, portage de repas à domicile, télé-assistance 24/24/ L'association de la Barèche-Etalans est gérée par des bénévoles soucieux de répondre avec efficacité aux attentes des populations locales en termes d'aide à domicile pour sauvegarder la population de nos villages et pour que vive la solidarité dans le monde rural Pour tout contact, vous pouvez joindre Denise GUILLAUME, présidente de l'ADMR locale au 03 81 59 20 74 Ou Pascale ANGIOLINI secrétaire

ADMR 1 rue du petit coin 25 580 LAVANS-VUILLAFANS

tel : 03 81 59 30 78

Email : pascale.angiolini@wanadoo.fr

## SUR VOS AGENDA....

Veillez d'ors et déjà noter :

Souper dansant du football

Le 10 novembre salle des fêtes d'Etalans  
20h30

Renseignements - inscriptions :

Christophe GIRARDET, J.L. DARBOIS  
Bertrand BONNEFOY

Exposition artisanale :

9 décembre salle des fêtes d' Etalans  
ouverture de 10h à 18 h

modalités d'exposition rens : Mme  
Françoise PICARD

Section théâtre Famille rurale :

Représentation adulte

Samedi 15 décembre 20h30

Dimanche 16 décembre 14h30 salle des  
fêtes d'Etalans

Familles rurales

CLSH les 29, 30, 31 octobre de 13h à  
18h

Ludothèque le 28 octobre de 15h à 18h  
animateur spécial pour les 0 – 3 ans

### LE MOT DE LA REDACTION

Le courrier des lecteurs : vos envois sont  
possible jusqu'au 10 du mois en cours  
pour une parution immédiate dépôt en  
mairie

### RESULTATS SPORTIFS

L'équipe de foot senior est actuellement

### Les enfants d'Etalans à la bibliothèque

Le rendez-vous avec les livres est  
maintenu dans le programme scolaire. A  
partir du 4 octobre tous les enfants du  
RPI d'Etalans-Fallerans se rendront une  
fois toutes les trois semaines avec leur  
enseignant, choisir un livre qu'ils  
échangeront ensuite avec leurs  
camarades de classe.

C'est un grand plaisir de les voir arriver



en tête de son groupe après 4 match.  
Venez les supporter !

### REPRESENTATION THEATRALE (AFR)

La représentation du théâtre des adultes  
aura lieu les :

Samedi 15 décembre à 20h30

Dimanche 1+6 décembre à 14h30 salle  
des fêtes d'Etalans

### HUMOUR ET BONS MOTS

*Revenons à cette rubrique qui avait disparue  
de notre bulletin, car après tous ces articles  
très sérieux il faut bien terminer par une note  
d'humour ! Ce mois ci (re) découvrons Pierre  
DAC et ses pensées en l'occurrence celles ci  
sont extraites de son deuxième livre  
« Arrières pensées »*

« L'eau tiède c'est de l'eau chaude qui a  
pris froid »

« Les bons comptes font les bons amis,  
mais les bons amis ne font pas toujours  
les meilleurs comptes ! »

« Et dose elle vécut ! ce que vivent les  
doses : l'espace d'un vaccin ! »

« Un petit croquis en dit plus long qu'un  
grand discours, mais beaucoup moins  
qu'un gros chèque ! »

« Le racisme c'est la leucémie du  
monde ! »

avec le sourire et les yeux brillants et  
repartir avec le livre de leur choix Parfois  
le professeur s'installe sur le petit banc  
avec les enfants et leur lit un conte.  
C'est, alors un moment de magie et  
d'émerveillement Si souhaitez découvrir  
ce lieu de richesse de vos enfants, vous  
serez les bienvenus

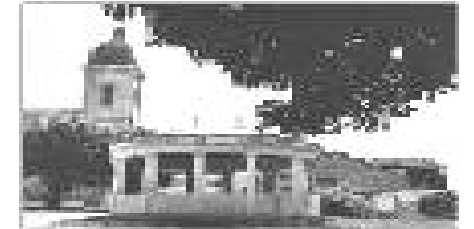
OUVERTURE : le mardi de 18H00 à  
19H00, le mercredi de 14H00 à 16H00,  
le samedi de 14H00 à 16H00

## **-Propriétaires occupants - - Propriétaires bailleurs -**



### **Vous avez un projet concernant l'habitat :**

rénovation de votre habitation,  
- réhabilitation d'un logement loué ou vacant,  
- création d'un logement locatif,  
- valorisation de votre patrimoine,  
- travaux d'accessibilité...



## **L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) des communautés de communes de Pierrefontaine-Vercel et des Premiers Sapins**

peut vous faire bénéficier d'aides financières intéressantes (subventions, prêts) et  
de conseils gratuits.

Propriétaires occupants  
(sous conditions de ressources) :

- ⇒ **la P.A.H. (Prime à l'Amélioration de l'Habitat)**
- ⇒ **Aide du Conseil Général**
- ⇒ **Aide des Caisses de retraite**
- ⇒ **Prêts Caisses d'Allocations Familiales**
- ⇒ **Prêts H.D.L. et prêts employeurs**

Propriétaires bailleurs (pas de conditions de ressources) :

- ⇒ **subvention de l'ANAH (de 25 à 70% du montant des travaux  
subventionnables suivant le type de location choisi)**
- ⇒ **Aide du Conseil Général (Fonds à l'Habitat Rural)**



**Pour tout renseignement, contactez l'animateur de l'opération :**

HABITAT ET DEVELOPPEMENT LOCAL DU DOUBS  
12, rue de la Vieille Monnaie 25000 BESANCON  
Tél. : 03.81.81.23.33 – Fax. : 03.81.81.12.34